

ANTIDOTE

Snyupfen
Union
Syndicale
Solidaires

BIENVENUE DANS LE NOUVEAU MONDE ...



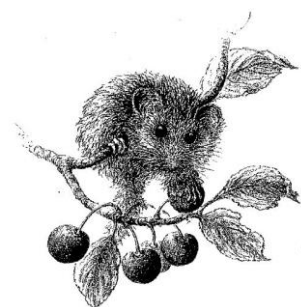
... DU TELETRAVAIL

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
De l'accroissement aux compensations carbone	2 - 4
Aménagement forestier : un cas d'école	5 - 11
Brèves	12 - 13
Le Salzmann, un pin si discret	14 - 16
Les échos du bordel ambiant	17 - 19
Un choix de vie	20 - 21
Un havre de paix -suite	22 - 25

« Il nous faut parfois tomber jusqu'au fond de la misère pour reconnaître la vérité, de même qu'il nous faut descendre jusqu'au fond du puits pour apercevoir les étoiles ».

Vaclav HAVEL



EDITORIAL

Sec comme le lit de nos rivières, secs comme les prés de nos campagnes, secs comme nos arbres qui dépérissent, et sèche comme mon inspiration.

Que vous écrire que je ne vous ai déjà partagé, si ce n'est reprendre à notre compte la citation de Bertolt Brecht «*celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu*».

Nous avons encore beaucoup à gagner, et même si nos victoires ne sont pas celles que nous escomptions, elles existent. Comme se plaisait à nous faire remarquer notre Directeur Général lors d'une entrevue en juillet, «*l'ONF est un établissement reconnu qui a toute sa place à jouer en cette période critique* ». Merci, mais ne sommes-nous pas les premiers à en être convaincus et à le défendre ?

L'ONF jouit d'une implantation territoriale que beaucoup nous jalouent. Cette richesse est en péril du fait des suppressions de postes. Ces suppressions engendrent l'agrandissement des surfaces à gérer et par là même la diminution du temps accordé à la gestion des forêts de ces mêmes territoires. L'ONF est aussi apprécié pour sa technicité et ses compétences. Le maillage territorial a participé au maintien du niveau de compétences en favorisant les échanges humains et le partage des savoirs.

La formation dispensée jusqu'au début des années 2000 au sein de notre établissement a, elle aussi, joué en faveur d'une hausse des compétences des personnels. La formation actuelle ne bénéficie plus du même engagement, et s'il y a bien un enjeu pour l'ONF, c'est l'investissement qui doit être mis sur la formation de ses personnels notamment en cette période de changement climatique. N'oublions pas aussi que l'ONF connaît et connaîtra encore ces prochaines années un fort taux de départ en retraite et avec lui le savoir acquis avec le temps. Faisons en sorte que les connaissances sylvicoles, environnementales, l'expertise technique restent fines et abondantes afin que notre établissement puisse garantir dans les années à venir un service de qualité auprès des élus mais aussi au service de tous par un suivi pertinent de nos forêts.

L'avenir est ce que nous en ferons : battons-nous pour le maintien des effectifs ; battons-nous pour la conservation de la qualité de nos conditions de travail ; battons-nous pour la spécificité de nos compétences et pour leur diversité ; battons-nous pour n'avoir pas déjà perdu ; battons-nous pour n'avoir aucun regret. Mobilisons-nous aussi pour faire valoir autour de nous les enjeux que porte la forêt, alerter sur les risques qui pèsent sur elle. Nous sommes à la croisée des chemins, notre engagement ne sera pas vain, nous n'en mesurerons peut-être pas les conséquences, mais ne rien faire, c'est fermer pour demain une fenêtre de possibilités.

Véronique BARRALON

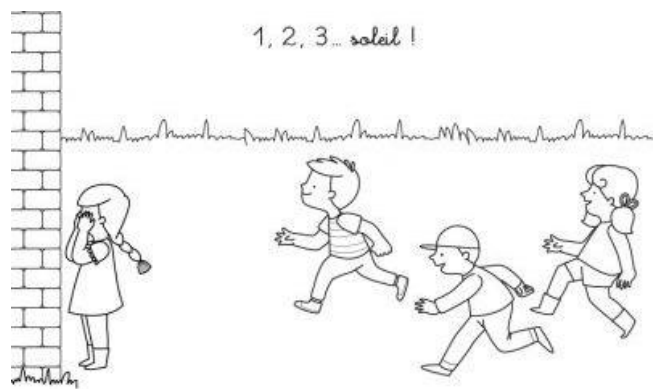


DE L'ACCROISSEMENT AUX COMPENSATIONS CARBONE

Joie, réjouissances, l'Etat a compris l'urgence de la situation en forêt. Dans son plan de relance, il accorde gracieusement 200 millions d'euros à la forêt française et à l'industrie du bois, dont 150 millions pour les reboisements. A dépenser dans les deux ans. Historique, précise-t-on dans le journal flash. Ouf. On est sauvé. Nous allons donc exploiter d'abord ce qui sera mort et ce qui va gêner, préparer le terrain sur 45 000 ha, cloisonner, produire vite et replanter 50 millions d'arbres qu'il faudra protéger du gibier. Parce qu'on ne va pas s'occuper d'abord de rétablir un équilibre en favorisant les prédateurs. On n'a pas le temps. On va d'abord planter 50 millions d'arbres : faut que ça se voit, l'action de l'Etat. Lesquels, pourquoi, comment ? Peu importe : il va falloir faire vite, pour dépenser ces 150 millions dans les deux ans en reboisement. Faut dire, ça meurt vite aussi. Faut montrer qu'on fait quelque chose, qu'on a pris la mesure, qu'on n'abandonne pas la filière bois. Ni la forêt, donc.

Des plantations tous azimuts

Bon, on va quand même continuer de baisser les effectifs, filialiser les travaux, réorganiser le travail pour être plus efficaces avec moins de monde. Parce que la forêt n'a pas besoin d'hommes, mais surtout de planter des arbres. Parce que non seulement il faut sauver la filière bois, mais il faut vite fixer du carbone pour absorber tout ce qu'on continue à émettre. Alors on réfléchit, posément, mais vite. On trouve des solutions, on édite des catalogues, quitte



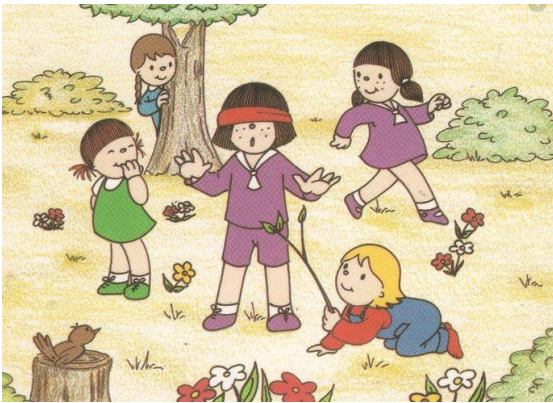
même à proposer encore l'épicéa pourquoi pas. En altitude, en mélange, ça va le faire. Qui sait, avec un peu de chance ils ne vont pas mourir tout de suite, et on pourra dire qu'on aura eu raison au moins quelques années. A croire que ce n'est pas le résultat qui compte, mais l'action. Donc on va vite proposer des schémas de plantations aux communes, leur expliquer qu'on accompagne la migration des espèces pour aller plus vite parce que la forêt n'a pas le temps de s'adapter. On va l'aider avec des espèces méditerranéennes par exemple. Bon, on n'a pas la Méditerranée en Franche-Comté, mais c'est un détail : on a le soleil maintenant, alors ça va le faire. On ne va pas attendre de voir le résultat de ce qui a été essayé : si ça a survécu la première année c'est qu'on est tout bon, on peut y aller. Alors allons-y, parce que là on a les sous. On ne va pas attendre que la forêt repousse naturellement, pas prendre le temps de voir si elle peut s'adapter. On n'a pas le temps, il faut montrer qu'on fait quelque chose.

Aucun soutien aux effectifs de forestiers

On peut se poser la question pourtant du bénéfice de ces millions à dépenser en deux ans : est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt s'attacher à renflouer les effectifs pour faire les choses bien, pour soulager les forestiers à bout, pour protéger ce qui survit de cette société qui se précipite en forêt sans aucune conscience de l'impact ? Pour informer la population, éduquer les enfants à la forêt, et éviter que ce qui reste brûle ?

Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt prendre le temps d'étudier attentivement l'impact de ce climat chaud bouillant sur la végétation, la faune, voir où on en est avant de décider d'intervenir, ou pas ? Est-ce qu'on ne se trompe pas dans l'échelle du temps, dans les priorités ? Et surtout, est-ce que ces millions d'arbres qu'on va planter vont vraiment pousser ?

Foncer tête baissée sans tenir compte du passé



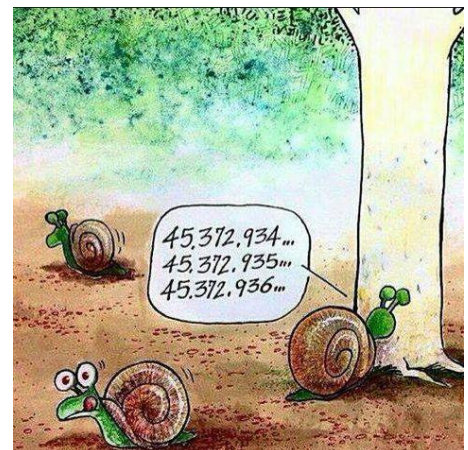
Des millions ont déjà été dépensés en bons FFN. Et c'est vrai, on a fait du bois. Tout est mort aujourd'hui, ou presque, et ce qu'est devenu la biodiversité dans ces plantations, nous le savons tous. Et pour peu que ça se mette à brûler, tout le carbone stocké va repartir dans l'atmosphère. On repart pire que de zéro, mais on va quand même recommencer avec d'autres essences. On le sait tous, ce que ça a donné, mais alors là ça ne sera pas pareil : on va mélanger, réfléchir, mais vite. Planter quand même à minima 1 100 plants à l'hectare. Et il faudra être quand même super rentables, super

rapides, super efficaces, mais on peut le faire. Et si tout ça meurt dans les dix ans qui viennent, on recommencera. Qu'importe ? On l'aura fait. Parce que c'est vrai, ça fait tourner l'économie aussi toutes ces plantations. C'est une belle perspective de compensation des émissions de carbone, ça va nous permettre de continuer comme avant, comme si de rien n'était.

On a beau le dire, l'écrire, le prouver, le crier, ce n'est pas en plantant des arbres qu'on fait une forêt. Comment laisser une chance à la résilience naturelle ? Si on exploite partout, si on ouvre partout des cloisonnements qui vont modifier la circulation de l'eau, pour peu qu'il en reste, avec nos potets préparés à la machine, nos protections ? Mais cette fois on va s'en occuper si ça se trouve, des protections, c'est sûr. On a une très bonne vision de l'avenir, on sait où on va. Les communes, l'Etat, les propriétaires privés, tous suivront, cette fois c'est sûr et certain. On ne va pas faire comme avec ces centaines de milliers de protections plastiques qui sont restées en forêts, parfois autour de l'arbre jusqu'à le blesser, le déformer, et qui sont encore enterrées sous l'humus la plupart du temps. Non cette fois ça sera prévu, pour plus tard, quand tout ira bien.

Mais ces plantations fixeront-elles effectivement le carbone ?

Toute notre sylviculture est basée sur l'accroissement. On prélève l'accroissement, un peu plus quand on a surcapitalisé, accroissement basé sur nos calculs savants. On a malheureusement bien souvent compté les bois martelés, même ceux qui n'ont jamais été exploités. Avec à la clé des gros bois qui poussent miraculeusement tous les 15 ans. On s'est planté dans les chiffres, on l'a vu et reconnu, mais ce n'est pas grave, on continue dans la lancée, c'est dans le contrat. Et on reste sur ces chiffres là, sur cette idée-là, que la forêt croît sans cesse, et qu'elle va continuer à fixer une partie du carbone qu'on relâche quotidiennement.



Pourtant on le voit bien, partout, que d'être passé de 20 m³/ha prélevés tous les 20 ans à 50 voire 100 m³/ha parfois, tous les dix ans, ben ça ne dure pas bien longtemps. On a sorti du bois, certes. Mais au bout de quelques rotations on ne sait plus quoi prélever. On s'est planté quelque part, c'est le cas de le dire. Et aujourd'hui, il serait intéressant de calculer vraiment cet accroissement, scientifiquement, en tenant compte de ce qui meurt, de ce qu'on exploite, de ce qu'on continue à prélever, et de ce qui ne pousse plus du tout. Parce que l'arbre met toute son énergie à préserver son espèce avant de mourir, et à survivre à ces sécheresses, à ces canicules, à cet effroyable rayonnement solaire qui s'accroît d'année en année, de mois en mois, de semaine en semaine. Dont on ne parle pas, ou si peu, mais qui cuit les arbres, littéralement. Mais pour calculer ce qui pousse vraiment, il faudrait des moyens humains, et du temps... Si on tenait compte de tout ce qui meurt, de tout ce qui sort, et si même au niveau mondial on tenait compte de toutes ces forêts qui brûlent... Alors on se rendrait peut-être compte qu'aujourd'hui, l'accroissement, il n'est peut-être même plus à zéro, il est même peut-être carrément négatif. Le carbone, on ne le fixe plus aujourd'hui, on le relâche, même en forêt. Et en masse. Toutes ces dizaines, ces centaines d'années de fixation de carbone, sont en train de partir en fumée. Ou en Chine. Faut-il vraiment compter aujourd'hui sur nos forêts pour fixer le carbone de notre confort et de notre mondialisation ? Est-ce vraiment réaliste ? Peut-on encore croire que tout ça peut être relâché sans conséquences immédiates ? Ben oui, faut croire, puisqu'on continue, inlassablement.



Des priorités suicidaires

200 millions sont gracieusement accordés pour la forêt. 20 milliards pour le secteur automobile. 14 milliards rien que pour Airbus. On pourrait presque en rire, si la ressource en eau n'était pas directement menacée, à très court terme. Si les conséquences directes de ces décisions n'étaient pas d'aggraver encore la situation. Parce qu'on sera bien contents d'avoir des voitures et des avions quand il n'y aura plus d'eau.

Et pendant ce temps, en attendant de pouvoir très vite planter ces millions d'arbres, que fait-on à l'ONF pour répondre aux conséquences du réchauffement climatique ? On envoie nos bois en Chine. Trouvez l'erreur. Réalité économique, dira-t-on. Celle-là même qui nous a mené à corps perdu où nous en sommes aujourd'hui.

On pourrait presque en rire si... si ce n'était pas nous, forestiers, qui mettons ça en œuvre, au quotidien. Le bon sens serait-il définitivement perdu ? 85 % d'européens pensent aujourd'hui que la protection de l'environnement représente un problème aussi immédiat qu'urgent.



AMENAGEMENT FORESTIER : UN CAS D'ECOLE

L'élévation des températures et les sécheresses rendent inapplicables un nombre croissant d'aménagements. Inquiète, la ville de Besançon se dote fin 2017 d'un Conseil de la Forêt composé d'une trentaine de citoyens qui listent une série de propositions à intégrer dans ce document de gestion. Un «groupe de réflexion» traite de la gestion des frênes atteints de chalarose, un autre des équipements et de l'accueil du public, un dernier explore la place de la forêt dans nos imaginaires. Le collège chalarose surpris par la multiplication des dépérissements des hêtres et des sapins qui s'ajoutent à ceux des épicéas, constate un affaiblissement des chênes comme de certains charmes. Confronté à la vitesse des changements, ce groupe s'étoffe de quelques enseignants/chercheurs, élargit sa réflexion et imagine de nouvelles approches pour la forêt. Le onze septembre dernier lors d'une séance plénière du Conseil de la forêt, l'ONF présente l'aménagement forestier 2020/ 2039 à la Ville de Besançon. A cette occasion, le groupe chalarose émet l'avis suivant.

Le Conseil de la forêt initié par la ville de Besançon nous convie à un exercice singulier. Imaginer, dans un contexte de bouleversement climatique sans précédent, et qui s'accélère, un avenir pour nos forêts. Comment anticiper et dessiner un changement qui soit profitable pour le plus grand nombre de bisonnets compte tenu d'évolutions dont on voit désormais les effets radicaux, comme le signalait Madame la Maire lors du Conseil de la Forêt du 13 novembre dernier ?

Quatre années de sécheresses répétées et historiques nous précipitent dans le modèle climatique envisagé pour les années 2050 par le Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (G.I.E.C.). Et compte tenu du temps des arbres et des forêts, c'est au scénario appelé « R.C.P. 8,5 » par le même GIEC qu'il nous faut désormais nous préparer, celui qui nous annonce un avenir climatique semblable à celui du Maroc. La transition hydrologique pour laquelle les arbres et les forêts jouent un rôle clé devient le défi majeur à relever pour les sociétés.

L'héritage d'une longue histoire

L'aspect des forêts que nous avons sous les yeux est la conséquence de plusieurs siècles d'usages par les populations locales. Depuis un siècle et demi le charbon, puis le pétrole, infléchissent la sylviculture vers la production de bois d'œuvre en remplacement du bois de chauffage. La sylviculture mise en œuvre spécialise alors les espaces et réduit le nombre d'essences forestières. Nos forêts qui portent la trace de cette histoire longue sont à présent bouleversées par le changement du climat.

En mars 2018, Monsieur le Maire demandait au Conseil de la Forêt de *hiérarchiser* la matière première collectée au sein de ses groupes de travail. Deux années après, il apparaît que :

C'est la question de l'eau, celle de sa disponibilité, de sa circulation et de sa rétention maximale par les espaces boisés qui devient centrale, et avec elle celle du niveau des températures au sol. Ces questions se posent désormais à l'amont de tous nos choix.



Ce préalable admis, nous avons à apprendre à trouver des solutions qui permettent de prévenir et d'accompagner au mieux les réponses exprimées par les milieux naturels.

Et comme la mosaïque des sols sur substrat karstique nous y contraint, ce n'est qu'au pied de chaque arbre que pourra être réalisé un geste sylvicole adapté.

Nous mesurons le travail réalisé par l'O.N.F, les compétences et les connaissances mobilisées pour répondre aux demandes de la ville de Besançon et en particulier son souhait de mettre au centre de la gestion des vingt années à venir la résilience des massifs boisés. L'aménagement proposé est une première comme le fut, toutes choses égales par ailleurs, celui réalisé conjointement par la Ville de Besançon et l'O.N.F il y a cinquante ans de cela quand il s'agissait de rendre la forêt plus accueillante aux bisontins. Si l'aménagement d'aujourd'hui répond d'une certaine façon aux attentes de la ville, la rapidité des changements et les dynamiques à l'œuvre nous obligent néanmoins à passer outre certains *a priori* qui ont guidé sa rédaction, afin de poser des questions susceptibles de nous offrir des réponses plus en phase avec la réalité climatique.

Une occasion se présente à la ville de Besançon d'être à nouveau pionnière dans la conduite de sa forêt.

De lourds *a priori* de gestion

Comme indiqué plus haut, l'aménagement forestier n'intègre pas de façon effective les canicules, coups de vent et trombes d'eau annoncés. Prisonnier de modèles sylvicoles devenus inadéquats, pris par l'urgence de peuplements forestiers fragilisés et répondant aux demandes de la ville, l'aménagement proposé veut concilier l'inconciliable. En déclinant des choix de gestion contradictoires, il multiplie les impasses sylvicoles à venir.



Plus même, par les coupes rases envisagées, il prend le risque de fragiliser davantage certains milieux. En la matière, c'est de compromis éclairés dont nous aurions le plus besoin.

En effet, la logique de ce document de gestion consiste d'une part à extraire de gros volumes de bois de la forêt (dans les résineux secs et dans les taillis sous futaie considérés comme pauvres, et sous exploités comme le massif d'Aglans/La Vèze), et de l'autre à laisser en libre évolution une surface importante de forêt. Ces choix accentuent une logique de zonage des espaces qui amoindrit leur possible adaptation.

Au fond ce qui fait problème, c'est la façon dont nous considérons les espaces naturels. D'une part vouloir exploiter de la ressource et de l'autre, pour nous rassurer, en sanctuariser une partie. Un récent rapport intitulé *Collectif 2020 - Forêts françaises en crise* coécrit par Humanité et biodiversité, FNE, la LPO, l'UICN et le WWF met précisément en garde contre une gestion duale dans laquelle « *une part des forêts serait consacrée à une foresterie intensive et l'autre part à une gestion douce consacrée à la biodiversité et aux services qu'attend la société* ».

Cette approche cloisonne une vision de la « nature » qui nous empêche de la considérer dans sa globalité.

En termes plus techniques, une remarque faite page 25 de l'aménagement forestier nous confirme cette vision compartimentée et abstraite qui ne tient pas suffisamment compte de la réserve en eau des sols ; « *(la) variabilité stationnelle (c'est à dire la nature des sols) n'a pu être prise en compte que très partiellement dans la représentation cartographique* ».

Alors que près de la moitié sont considérés comme à faible réserve hydrique, la carte des stations forestières ne reflète que sommairement leur nature et élude leur prise en compte effective dans les principes de gestion proposés. Pourtant, c'est bien de leur capacité de rétention en eau que dépendra l'aspect et la qualité de la forêt de demain. Pour mémoire, les indices d'humidité des sols relevés dans les prairies du Doubs courant avril 2020 étaient inférieurs à ceux habituellement relevés un mois d'août. Quant à ceux des mois d'août ou de septembre de cette année...

L'autre condition de la résilience des forêts consiste à garder un couvert continu, une sorte d'enveloppe forestière protectrice sur l'ensemble des massifs.

Comment alors, face à l'urgence, imaginer une transition qui n'hypothèquerait pas l'avenir ? C'est la question qui est désormais posée à la ville de Besançon, au Conseil de la Forêt et à chacun d'entre nous.

Un O.N.F. exsangue en quête de ressource(s)

Manque de moyens, manque de personnel, crise climatique, tout ce travail réalisé pour rien ! Nous entendons ces remarques mais elles n'autorisent en rien d'amoindrir les possibilités des forêts en place à trouver des réponses adaptées à une situation qui n'a pas de précédent. Une chose est en tout cas certaine, nous ne pouvons plus penser et cultiver la forêt comme avant.

Malgré des propositions innovantes, (îlots de sénescence en libre évolution, renouvellement des peuplements résineux par des essences feuillues, introduction d'îlots *d'avenir* en fonction de l'état de nos connaissances etc.), cet aménagement propose des scénarios *volontaristes* qui en réalité multiplient les impasses. Sous prétexte de rattraper un *retard* pris dans le renouvellement des peuplements, un bruit de fond justifiant d'imprudentes et hâtives récoltes de bois inspire sa rédaction; que les zones laissées en non gestion ne devraient pas nous empêcher d'interroger.



Compte tenu de l'accélération des impacts du climat sur les espaces forestiers et des présupposés qui sous-tendent certains modèles sylvicoles, c'est à un changement de paradigme que nous en appelons.

Le Conseil de la Forêt né fin 2017 a pour objectif premier je cite de « *Créer une synergie autour du devenir des forêts communales de Besançon et définir de façon partagée les objectifs pour les 20 ans à venir* »

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, la question qui importe serait la suivante : quelles pistes de travail et quels modèles élaborer qui permettent aux forêts de constituer une ressource disponible et fonctionnelle pour ceux qui viennent ?

Prévenir les choix irréversibles

Dans ses préconisations relatives à la protection des écosystèmes et à la biodiversité, la **Convention citoyenne pour le climat** a remis ses travaux au Président de la République le 19 juin dernier. Elle souligne qu'« *il est impératif de pérenniser l'existence de l'O.N.F et d'en augmenter les effectifs* ».

La question est posée pour les forêts bisontines dont l'O.N.F. est le gestionnaire, comme pour toutes les forêts publiques (domaniales et communales) de la région, qui représentent 57 % du couvert boisé en Franche-Comté.

Plus précis, les cent cinquante membres de cette Convention demandent :

- l'interdiction des coupes rases dans les vieilles forêts (celles dont les sols sont couverts de forêt depuis plusieurs siècles comme les nôtres) et partout ailleurs, l'interdiction des coupes à blanc de plus d'un demi hectare.
- Qu'il n'y ait pas d'augmentation de récolte de bois au-delà de celle réalisée l'année précédente.

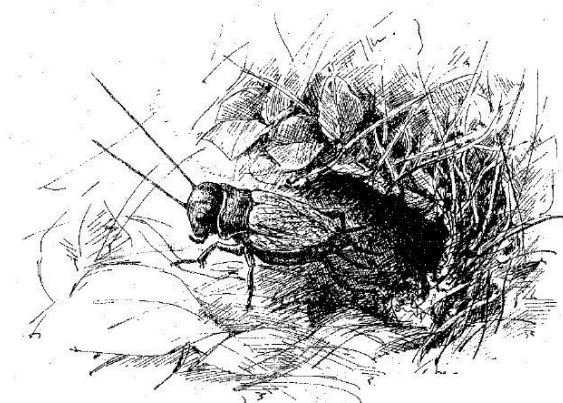
Or, que prévoit l'aménagement forestier proposé à la ville de Besançon ?

- Une augmentation moyenne des récoltes de 13% supérieures à celles de 2001 à 2021.

Cette dernière, justifiée par un « *retard de renouvellement important* », serait la conséquence « *d'un vieillissement de la forêt* » (page 32). L'ONF envisage par conséquent un « renouvellement volontariste » puisque : « *plus un peuplement est vieilli, moins il est résilient* » (page 8). Cet argument sera repris en commentaire du tableau récapitulatif des indicateurs de suivi page 112. L'ONF estime en outre que l'objectif de rajeunissement des peuplements forestiers qui n'a pas été atteint (page 32), a pour causes, non pas à des motifs techniques ou sylvicoles, mais des « *décisions de gestion* ». (!) Nous pensons que cette façon de brosser l'état des lieux nous empêche d'imaginer des solutions plus favorables aux milieux.

La question du maintien de l'espace boisé est clairement posée. Mais les réponses proposées : multiplication des coupes à blanc de plusieurs hectares, mise à nu des sols, plantations, *rattrapage* rapide des retards de régénération sont celles d'un passé qui ne reviendra pas.

Ainsi, en mettant en avant le *vieillissement* des forêts et les *retards* pris dans leur renouvellement, on croit poser les seules bonnes questions. Dans la situation inédite dans laquelle nous sommes, il nous semble au contraire nécessaire d'entreprendre des études de terrain qui permettent d'étayer des orientations techniques actualisées. La notion de résilience qui remplace désormais celle de durabilité était, dans un passé pas si lointain, appelée *possibilité*. Elle avait le mérite de faire le partage en forêt entre le possible et l'impossible, le praticable et l'impraticable. Craignons que la notion de résilience désormais revendiquée ne subisse le même sort que celle de développement durable.



L'O.N.F. dans sa synthèse des surfaces à régénérer écrit, page 65 : « *La surface disponible (c'est à dire à renouveler) est très supérieure à la surface d'équilibre, elle intègre en effet l'anticipation des effets du changement climatique et la mise en valeur de surfaces aujourd'hui occupées par les taillis-sous-futaie pauvres* ». Nous le répétons, cette façon de caractériser la situation convoque des réponses du passé qui accélèrent la fragilisation des forêts.

Composer autrement

Un forestier interrogé en août par la presse témoigne : « *Je ne sais pas si on peut gagner la guerre mais on peut mener des batailles. La première consiste à espacer (dans le temps) les coupes de bois. Ici (dans le Cher) quand les peuplements sont denses, ils sont en meilleur état et quand les arbres se tiennent collectivement, on a en général moins de dépérissement, nous devrions lever le pied ajoute ce forestier et couper moins d'arbres. Les aménagements forestiers, avec des cadres éloignés du terrain, n'avaient pas mesuré l'évolution du climat et croyaient qu'on pouvait appliquer le plan de gestion (forestier) tel que prévu* ». (Libération du 11 août 2020). On peut raisonnablement craindre que d'ici un, cinq ou dix ans cette remarque ne soit largement partagée par la population. Sans entrer dans les détails d'une adaptation des forêts susceptible de faire l'objet de réflexions et d'échanges approfondis, passionnés et contradictoires, voici une liste non exhaustive de propositions à étudier :

Comment optimiser la présence de chaque arbre en lien avec son sol ? Comment limiter au strict minimum l'exposition de ces sols aux canicules et à des précipitations soudaines et abondantes qui multiplient les processus érosifs ? Comment trouver de bonnes pratiques cynégétiques qui permettent un réajustement optimum des peuplements forestiers en transition ? Comment intégrer le risque incendie qui se généralise à l'ensemble des massifs et en parallèle, comment informer et responsabiliser les populations à des changements anxiogènes de grande magnitude ?

Nous invitons par conséquent à plus de prudence, davantage d'observation, à la mutualisation des connaissances ainsi qu'à une large sensibilisation du public.

Quelques possibles pistes de travail :

- L'enveloppe forestière est déchirée dans de nombreuses zones. Elle est l'héritage visible sur les territoires de demandes sociales qui étaient compatibles avec un climat stabilisé. Ces ruptures dans les massifs ont rendu les peuplements plus vulnérables. **Préserver une canopée continue et permanente de peuplements un maximum stratifiés et diversifiés doit devenir la règle.** Laisser vieillir les peuplements et les garder fermés. Par conséquent prendre soin du couvert forestier existant et permettre aux sols de retenir l'humidité. Les températures peuvent en effet être réduites de 4° à 10° en forêt.

- Un feuillu ou un résineux, même sec et quelle que soit sa taille reste un arbre. Il procure pendant quelques années un abri protecteur contre les effets du soleil, de la pluie et du vent. Ce couvert, même dépérissant, favorise, en les accompagnant, les réponses du milieu. Maintenir des bandes d'arbres secs dans les peuplements résineux dépérissants fournit un utile abri dans l'attente d'une reconstitution progressive naturelle/artificielle, par bandes alternées. Créer des bandes coupées à blanc d'une largeur de 30 à 50 mètres dans le pourtour des îlots de résineux dépérissant, lorsqu'ils sont voisins de peuplements feuillus, permettrait la régénération naturelle de ces zones par le vent, les rongeurs et surtout les oiseaux par ornitho-régénération. Multiplier la mise en place d'îlots d'avenir témoins de petites tailles (25 à 30 ares).



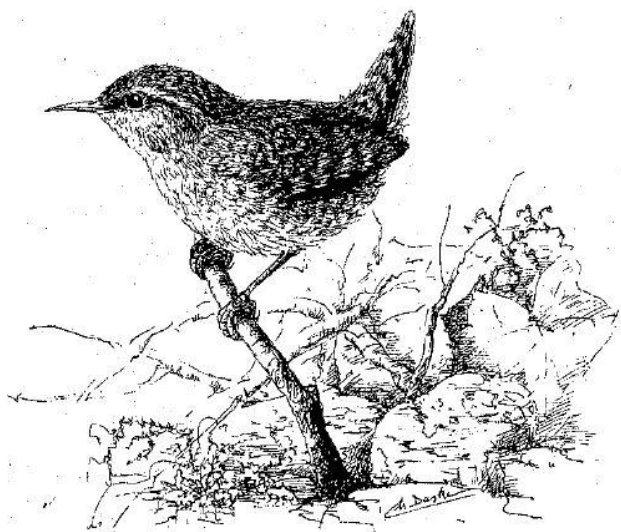
- Les arbres les plus âgés sont les plus riches en biodiversité associée. 10 arbres à cavités à l'ha et 20 m³ de bois mort au sol de gros diamètre seraient un optimum à atteindre pour l'ensemble des massifs (Vallauri et al, 2005). Les gros arbres morts au sol par la biodiversité et la fraîcheur qu'ils maintiennent contribuent à la continuité de l'ambiance forestière tout en stimulant les interactions entre les différents compartiments du milieu. L'aménagement proposé ne prévoit pour sa part que 5 arbres morts sur pied à l'ha dans le bloc de Chailluz (694 ha) et n'intègre pas vraiment la notion de couloir et de continuité écologiques. De ce point de vue, la jonction entre la réserve biologique intégrale de Bonnay et le massif de Chailluz se pose ainsi que sa mise en relation avec des trames continues de gros bois dépérissant.

- la limitation du poids des engins en forêt réduit le tassement des sols, favorise leur rétention en eau et permet les interactions souhaitées plus haut.

- Porter une attention particulière aux zones de transitions et en particulier aux lisières et veiller à la présence de strates végétales nombreuses et variées.

- La coupe à blanc et ses impacts perturbent fortement et durablement les milieux (tassement des sols/ bouleversement de leurs horizons/blocage de la circulation de l'eau/ ornières multipliant les eaux stagnantes/ simplification des associations végétales après perturbation du milieu/ soudaine mise en lumière et fragilisation des peuplements forestiers voisins, largage massif du carbone contenu dans les sols, etc.). Leur mise à nu favorise en outre la multiplication des moustiques. Un exemple, le moustique tigre repéré dans la région pourrait y trouver des conditions favorables à sa diffusion.

- L'espacement des passages en coupe sur les parcelles afin d'y prélever des bois (rotations) peut aisément être allongé de deux, trois ou quatre années ce qui donnerait au forestier plus de temps pour évaluer la réaction des peuplements forestiers aux prélèvements de bois précédents tout en permettant de les accompagner avec prudence. L'idéal consiste cependant à passer fréquemment dans les parcelles et à prélever de faibles volumes de bois à l'hectare. Ce qui suppose que l'O.N.F. dispose de suffisamment de personnel sur les territoires.



Le forestier du Cher cité plus haut souligne en outre être *sans cesse surpris par la vitesse des changements en forêt*. Les risques incendie sont de ceux-là et se généralisent. Comment alors intégrer ce paramètre à la sylviculture ?

Pour conclure

Ces quelques suggestions n'ont bien entendu rien d'exhaustif. Elles nous invitent cependant à élargir et à prolonger un Conseil de la Forêt qui aura permis de lister quelques questions et, nous l'espérons, d'en formuler de nouvelles, plus ajustées.

Notre situation présente est paradoxale.

En effet face à la rapidité des évolutions, prendrons-nous le temps d'une réflexion qui élargirait notre imagination en lui donnant une certaine cohérence ? Et surtout saurons-nous nous étonner des réponses qui émergent en forêt et en tirer quelques enseignements ? C'est par le fonctionnement des écosystèmes forestiers et des services qu'ils nous rendent, précise le collectif *Forêts françaises en crise* que les questions techniques sylvicoles doivent être abordées. « Observer la nature, hâter son œuvre » dit l'adage forestier.

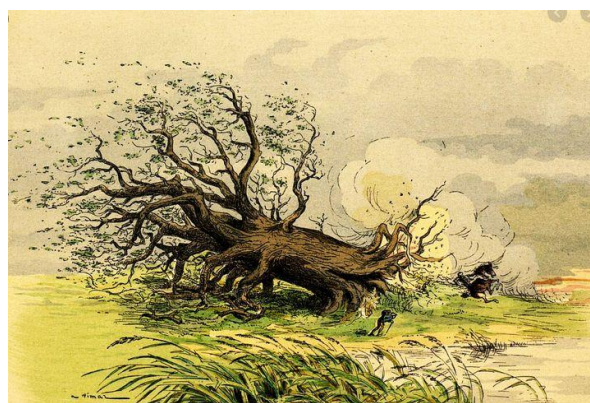
Voici exposées quelques-unes des raisons pour lesquelles des membres du Conseil de la Forêt demandent à la ville de Besançon de différer l'application de l'aménagement proposé et réclament en outre que soit suspendue toute coupe de bois vert dans les forêts bisontines. L'aménagement de la forêt de Chailluz (1615 ha pour un total de forêts de 2040 ha) qui arrive à échéance fin 2022 nous en offre la possibilité.

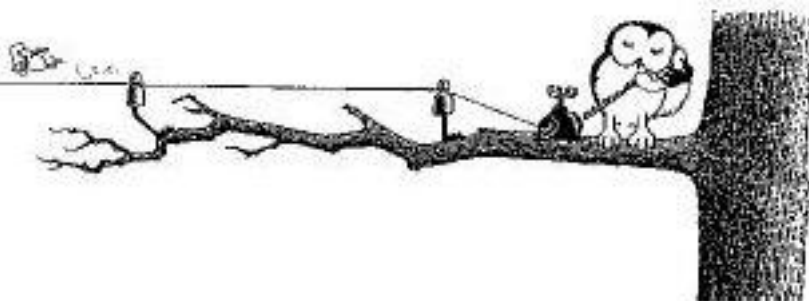
Le Conseil propose, dans ce délai, la mise en place de protocoles d'observation dans les différents blocs désignés en forêt. Leurs objectifs : mesurer l'humidité, les températures, les zones de fragilité, le suivi des dépérissements, observer les nouvelles combinaisons biotiques, élaborer des méthodes moins impactantes et moins onéreuses de renouvellement des peuplements, mettre en adéquation les essences et les stations forestières, repérer les essences locales présentes depuis des siècles voire plus qui ont développé certains caractères spécifiques, observer les variations intraspécifiques de chaque essence face au stress hydrique et aux attaques des parasites, intégrer de façon effective dans la gestion courante les transitions et continuités écologiques, procéder à la récolte de graines locales sur des sujets bien venants, les élever et les réintroduire en forêt, etc.

Certaines observations et recherches peuvent être mises en œuvre dès cet automne avec des chercheurs, des élèves et des étudiants afin de permettre de disposer d'éléments d'appréciation plus ajustés à la situation.

D'ici fin 2022 et selon un principe de précaution dont chacun peut désormais mesurer la nécessité, le Conseil de la Forêt, reprenant une proposition de loi déposée le 22 juillet dernier à l'Assemblée Nationale, demande en outre à la ville de ne pas permettre de coupes à blanc de plus de deux hectares.

Pour conclure deux remarques, faites cette fois par l'historien Marc Bloch peu de temps avant son assassinat en 1943. Constatant l'impréparation des élites, il relève dans son livre *« L'étrange défaite »* à quel point, face à la montée des périls, *« les profits du présent bornaient impitoyablement leur regard »* en ajoutant : *« Il est bon, il est sain que, dans un pays libre, les philosophies sociales contraires se combattent librement. Il est, dans l'état présent de nos sociétés, inévitable que les diverses classes aient des intérêts opposés et prennent conscience de leurs antagonismes. Le malheur de la patrie commence quand la légitimité de ces heurts n'est pas comprise »*.





Obstination inepte : la MCBS persiste. Dans les zones où il n'y a pas de contrat, il faut continuer à désigner en plein les peuplements résineux en train de s'effondrer, alors que la vente à l'UP est la solution. Mobiliser des techniciens débordés, qui devront batailler contre la ronce, les chablis pour marquer des arbres de valeur parfois nulle, ne lui pose pas de problème. Tout le monde sait que nos commerciaux en chef n'ont pas d'état d'âme et ne s'embarrassent pas du facteur humain. Il faudrait boycotter ces marquages débiles ou leur imposer de les réaliser à notre place. Qu'ils en bavent eux aussi !



Un p'tit kir au bord du lac : pour passer un examen professionnel cette année, il fallait être très motivé : partir, pour la plupart des candidats franc-comtois à 6 h du matin pour répondre à une convocation à 8 h 30, poireauter 1 h 45 jusqu'au début de l'épreuve, mesures covid obligent, puis potasser 3 h avec un masque sur la tronche. Petite consolation, les salles d'examens étaient au bord d'un lieu apprécié des dijonnais, le lac Kir. On pouvait toujours rêver à un apéro au bord de l'eau.



Ménager nos forêts : dans la matinale de France-Culture, Baptiste Morizot, enseignant-chercheur en philosophie, expliquait récemment qu'en forêt il fallait laisser la dynamique naturelle s'exprimer, que l'homme avait trop tendance à la « forcer » en l'aménageant, en lui imposant des récoltes régulières de type industriel. Il n'est pas pour une mise sous cloche totale des forêts car il considère que l'homme doit pouvoir s'y rendre, vivre avec elles. Par contre, il ne doit pas les brutaliser. Il vient de publier un livre aux éditions Acte Sud intitulé « *Raviver les braises du vivant* ».



Il porte bien son nom : lorsqu'on laisse le choix à un geai des chênes entre des faînes et des glands de chêne pédonculé, il prend et transporte systématiquement les fruits du dernier cité. Par contre, entre glands de chêne rouvre et pédonculé, on ne constate pas de différence significative.



Perte de valeur éthique : lors d'un conseil d'administration, le président Caultet déclarait : « *L'argent n'a pas d'odeur, et l'argent d'HSBC ou de Total, je préfère qu'il vienne financer des actions positives que nous menons sous notre contrôle technique plutôt que de financer des engins de déforestation en Amazonie* ». Si l'argent est inodore, la direction de l'ONF, elle, pue.



Habillement : alors même que bon nombre de nouveaux contractuels sont en tenue Décathlon avec dotation en guenilles reçues à leur arrivée à l'ONF, ou avec reliquats donnés par de sympathiques collègues, vous pouvez dès à présent vous connecter pour commander votre habillement nouvelle mouture ! Be careful, il n'arrivera officiellement pas avant septembre 2021 pour notre DT, ce qui veut dire en fait pas avant mars 2022 ! N'hésitez pas encore à solliciter vos grands-mères pour le raccommodage.



Adieu la Tour : le nouveau siège de la DG sera dans les anciens bâtiments de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. Pour la grosse bête blessée qu'est l'ONF, avouez que c'est particulièrement cocasse.



Arrêt sans s'arrêter : alors que certains collègues fonctionnaires ont eu des soucis après avoir travaillé au black pour l'établissement, pendant leurs jours d'ASA (pour garde d'enfants pendant la première période de confinement et avant la prochaine), avec non ou difficile reconnaissance des tâches effectuées dans l'intérêt du service, d'autres dont notre DT peuvent travailler pendant un arrêt de travail. Egalité qui disait ? Homogénéité de traitement ?



Crampons Forestiers : quoi de mieux pour grimper aux murs, aux parois rocheuses, sur des cascades de glaces que des crampons, attirail indispensable pour les montagnards aguerris. Mais il est désormais possible d'utiliser des crampons forestiers, testés pour vous et mis à disposition par le SST ! Plus rien ne vous fera peur en termes de pente, de cubage sur bois abattus. Ne vous amusez quand même pas à vous prendre pour un écureuil, ou un chamois, la chute pourrait être lourde.



Licence to kill : moi qui hésitais à tirer sur des motards ou des chasseurs qui œuvraient dans l'illégalité, me voilà rassuré. Les personnels ONF des Brigades de Surveillance Pilotée vont être dotés d'une trousse de secours spéciale..., conçue en partenariat entre le SST et les Pilotes Armement. On pourra blesser, puis réparer ! Attention, trousse et effets à utiliser non garantis en cas de tir létal...



Organisation aux petits oignons des examens-concours 2020 : Ce que dit le texte des Consignes sanitaires : Pour tenir compte de l'évolution des consignes sanitaires à compter du 1er septembre 2020 et conformément au *flash info* du 25 août 2020, les candidats ainsi que le comité de surveillance des épreuves devront porter un masque en permanence.

Or, dans certaines salles d'examens de France et de Navarre, cad hors DT (tout le monde n'a pas la chance d'avoir un superintendant basé à Dijon qui a pu chapeauter l'organisation au niveau BFC), les gentils surveillants ont pu faire enlever le masque aux collègues en salle, n'ayant sûrement pas lu les directives de la DG et ne devant réellement pas connaître les consignes-mesures COVID !



Zy va, ramène la tune pour la forêt : Des infos fraîches en ces temps chauds, ça fait du bien. Je me demandais ce que j'allais faire de mon argent, ou plutôt quelle était la méthode pour essayer de renflouer les caisses 2020 de notre établissement pour combler les environ 400 M d'euros de déficit qui vont arriver incessamment sous peu... regardez donc : « *DEVENIR MECENE* », destiné aux entreprises qui souhaitent s'engager pour la cause des forêts publiques françaises et de l'environnement en général.

Construire un partenariat avec une entreprise, c'est bénéficier d'un soutien financier précieux pour les projets portés par l'ONF dans les forêts publiques ; nous en avons particulièrement besoin en cette période de dépérissements massifs. C'est aussi un moyen de valoriser nos actions et notre savoir-faire, de partager des bonnes pratiques, des idées et des valeurs... C'est enfin, via le prisme des entreprises, de rester à l'écoute des attentes de la société.

LE SALZMANN, UN PIN SI DISCRET

Un matin de début juillet. Le ciel bleu-azur contraste parfaitement avec le vert foncé des pins recouvrant les collines alentour. Dans la petite commune de Saint Paul le Jeune située dans les Cévennes ardéchoises à quelques kilomètres du département du Gard, j'ai rendez-vous avec un ancien collègue du CRPF, entré comme moi, au début des années 2000, à l'ONF. Au cours de cette journée, il va partager avec moi son vif intérêt pour une essence rare en France, le pin de Salzmann et me montrer le résultat de son travail, des actions intéressantes menées dans son triage, en l'espace d'une décennie, pour le sauvegarder.

Seul pin noir autochtone en France métropolitaine, le pin de Salzmann présente une aire géographique réduite à quelques centaines d'hectares. En Ardèche, il est présent sous forme d'îlots de vieux individus et de peuplements plus jeunes en mélange avec le pin maritime. Du fait de ses exigences écologiques et de sa rusticité, le pin de Salzmann est une essence frugale à privilégier dans le cadre du changement climatique. C'est une espèce ancienne, d'une grande longévité et reconnue pour les qualités mécaniques de son bois. De plus, il présente la particularité d'être endémique aux Cévennes d'où des enjeux de préservation importants, les peuplements de pin de Salzmann étant définis comme des habitats prioritaires au sens de la directive européenne Habitats « *pinèdes subméditerranéennes de pins noirs endémiques : pin de Salzmann* ».

Une aire qui se réduit comme peau de chagrin

Par les petites routes, dans un Kangoo blanc extra large, mon collègue m'emmène dans un massif forestier essentiellement privé où 340 ha de forêts appartenant aux communes de St Paul le Jeune et Banne contiennent, à plus ou moins forte intensité, du pin de Salzmann. Il me montre combien ce pin, localement, est souvent en concurrence avec le pin maritime à croissance plus rapide, introduit artificiellement, il y a un siècle, pour les mines de charbon locales, venant notamment coloniser les parcelles incendiées. Pour le sauvegarder, il convient donc d'effectuer des travaux en sa faveur car la dynamique naturelle du pin maritime lui est de toute façon défavorable.

En plus de la réduction de son aire à cause des incendies, la pollution génétique par hybridation avec d'autres pins noirs comme le laricio constitue une deuxième menace qui pèse sur cette espèce.



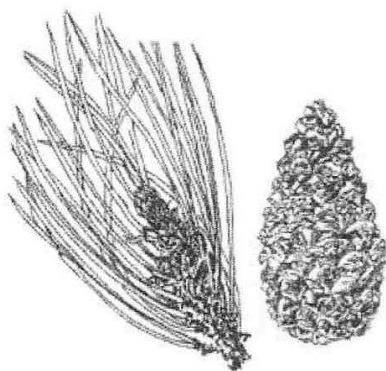
Des éclaircies au profit des semenciers et jeunes tiges

Nous nous arrêtons pour visiter une des 12 placettes qu'il a installées en FC de Banne, dont une placette témoin sans coupe des pins maritimes, dans des peuplements à couvert fermé de pin maritime présent dans l'étage dominant accompagné de tiges de pin de Salzmann dans l'étage dominé.

L'objectif était alors de mieux connaître la réaction à la mise en lumière par des coupes d'éclaircies, de pins de Salzmänn dominés par le pin maritime depuis plusieurs décennies et de corréliser celle-ci avec le facteur âge afin de mettre en place une sylviculture lui convenant. Dix ans plus tard, les mesures effectuées confirment assez logiquement que l'enlèvement des pins maritime a bénéficié aux pins de Salzmänn mais que leur croissance radiale reste modeste, de l'ordre de 1.5 cm par an sur la circonférence pour les plus « poussants ». Si la croissance radiale semble maximale à l'âge de 35-40 ans, toutes les classes d'âges jusqu'à 50 ans bénéficient de la mise en lumière. Au-delà, les croissances mesurées sont plus faibles mais l'expérimentation n'apporte pas de réponse fiable du fait du manque d'effectif.

Des préparations à la régénération naturelle

Arrêt suivant en FC de St Paul le Jeune. Il s'agit de visiter une expérimentation installée pour vérifier l'efficacité de la réduction de la concurrence végétale par broyage et crochetage du sol



pour favoriser la régénération naturelle du pin de Salzmänn comme cela a été déjà montré pour le pin sylvestre et le pin d'Alep. Cinq ans après la coupe de pin maritime, trois ans après le broyage seul sur un plateau, le broyage et le crochetage sur un second plateau, le comptage des semis confirme d'abord la faiblesse de la régénération naturelle de cette essence. Le taux de graines viables est en effet très irrégulier et souvent peu abondant. Il apparaît toutefois assez logiquement que la régénération naturelle est plus facile après un broyage-crochetage qu'après un simple broyage de la végétation.

Un peuplement classé

Dans le but de conserver la variété ardéchoise du pin de Salzmänn, l'ONF identifie, il y a une douzaine d'années, un peuplement âgé d'environ 140 ans en forêt communale de Banne. Et le fait classer dans la foulée. En 2012 et 2013, les grimpeurs de l'ONF y récoltent des cônes. Les graines sont ensuite extraites et conditionnées par la sécherie de la Joux. Ces récoltes permettent d'élever 2 340 plants âgés de deux ans, prêts à être plantés début 2016.

Le 2 septembre 2014, un incendie détruit plus de 80 ha de forêt sur la commune de Banne. Un an plus tard, un deuxième incendie parcourt la commune voisine de Malbosch et ravage plus de 20 ha.

A l'automne 2016, la fructification du peuplement classé est importante et c'est plus de 9 hectolitres de cônes qui sont récoltés. Grâce à cette dernière récolte, 15 000 plants ont été élevés dans une pépinière locale et ont été plantés sur une partie des terrains incendiés.

Des reboisements originaux

Pour limiter le risque d'hybridation et préserver ainsi la provenance génétique, mon collègue m'explique qu'il a été décidé de ne planter que du pin de Salzmänn issu du peuplement classé de Banne et de ne pas introduire de pin de Salzmänn issu de substrat calcaire (tel que St Guilhem le Désert). De plus, les reboisements se sont faits loin de peuplements de pin laricio.

Les reboisements sont réalisés avec des densités de 625 plants/ha (4 m par 4 m). Très rapidement, le pin maritime colonise les interbandes. L'itinéraire sylvicole prévoit, à terme, des peuplements mélangés pin de Salzmänn/pin maritime (50/50 %). La nouvelle pinède est menée sur une révolution de 90 ans pour le maritime et de 120 ans pour le Salzmänn. Ce qui évite une mise à nu du sol car lorsque le maritime sera récolté, il restera des Salzmänn.

En fin de tournée, mon collègue me montre une autre intervention sylvicole intéressante. Dans les pinèdes adultes de maritime, largement majoritaires localement, des enrichissements en pin de Salzmänn à 400 plants/ha sous le couvert clair du maritime, traduisent la volonté de nos collègues ardéchois de conduire des peuplements irrégularisés, ou à tout le moins mélangés, étant donné qu'il est illusoire de vouloir éradiquer le pin maritime dans les parcelles à pin de Salzmänn.

Migration assistée ?

Dans le sud, des forestiers passionnés réalisent des prouesses face à l'adversité pour sauver cette espèce relique qu'est le pin de Salzmänn.

Pourquoi nous, franc-comtois, dans nos îlots d'avenir, n'essaierions-nous pas d'intégrer cette essence discrète mais rustique, comme nous le faisons pour le laricio de Calabre, le cèdre de l'Atlas ou encore les sapins méditerranéens ?



LES ECHOS DU BORDEL AMBIANT

Des examens et des sujets masqués

Après report des examens professionnels pour cause de Covid-19, nous avons donc été convoqués dans le théâtre du lac Kir à Plombières les Dijon.

Le lieu a changé par rapport aux années précédentes pour respecter les gestes barrières et caser tous les candidats.

Nous nous sommes donc retrouvés à 8h30 pour un début d'épreuve à 1 h 45 plus tard.

Nous avons été appelés un par un à la barre, comme des condamnés, pour enlever notre masque, en remettre un neuf, se désinfecter les mains et confiner l'ancien.

Après quoi, il nous restait 1h30 à attendre avant le début de l'épreuve.

On peut au moins remercier l'Office pour son sens de la convivialité, puisque nous avons eu le temps de retrouver des anciens copains de promo, des collègues que l'on ne croise plus en manif ou en formation, par le fait supprimées.

A 10h15, top départ pour 3 h de concentration intense, disons plutôt de concentration intense de CO₂ entre notre visage et notre masque.

Pas facile d'avoir les idées claires avec si peu d'oxygène qui irrigue le cerveau.

C'est sans compter la sortie obligatoire accompagnée, comme à l'école, pour manger ou aller pisser !

Je croyais avoir compris que le masque était à mettre quand la distance d'1 m ne pouvait être respectée. J'ai dû me tromper... Nous étions de part et d'autre de la table en quinconce et par le fait, respections cet espace.

D'ailleurs, depuis le temps que je passe des examens, je n'ai encore jamais vu quelqu'un entamer un discours en pleine épreuve et postillonner sur tout le monde. Mais avec les forestiers, on n'est jamais trop prudent.

Un référent Covid était présent pour nous rappeler à l'ordre si les masques tombaient ou si on tombait nous-mêmes.

Il ne s'est pas privé de nous répéter que le covoiturage était aussi un acte masqué.

C'est quand même drôle quand on y pense, il y a 5 ans après les attentats djihadistes, vous étiez suspect si vous portiez quelque chose handicapant votre reconnaissance faciale, aujourd'hui vous vous prenez une prune si vous sortez à visage découvert !

Le monde change, réfléchissez bien, tous ensemble nous pouvons inverser la vapeur.



Journées du Patrimoine Immobilier 2021

Alors que la culture et le patrimoine sont légions au sein de notre Région, vous pouvez dès à présent réserver le troisième WE de septembre de l'année prochaine pour aller visiter les dernières Maisons Forestières qui resteront dans le giron du patrimoine immobilier. La DG vient de communiquer sur le fait que la situation financière de l'établissement est dégradée, c'est-à-dire grosso merdo qu'on est dans la merde au niveau pognon... Et donc quels choix sont diligentés... ? Eh bien la gestion et les choix sur le devenir des biens immobiliers, pardi ! Seront conservées :

- les MF en bon état (même si enclavées), c'est-à-dire plus beaucoup actuellement car elles sont toutes en état de délabrement avancé
- les MF susceptibles d'enclavement
- les maisons juxtaposées aux locaux techniques ou administratifs
- les maisons attenantes aux sites de production ou stockage de matériel
- les maisons susceptibles de devenir des locaux d'UT (ils nous prennent vraiment pour des cons, car dans la même communication, sont supprimées 12 UT au niveau national, ils ne vont quand même pas garder des biens aliénables, on ne garde déjà pas des postes de RUT)
- les maisons en parfait état de conservation ne nécessitant pas de travaux dans les 15 prochaines années (si vous en connaissez une, faites le savoir à la rédaction du journal Antidote, nous ferons un article spécial sur cette MF hors du commun).

788 maisons au niveau national seraient conservées selon ces critères, sur 1 483 encore existantes ! 695 vendues ou plutôt bradées. INIMAGINABLE ! Presque la moitié du parc va disparaître ; heureusement, ces biens ne seront vendus qu'au départ de l'occupant. Manquerait plus qu'ils les vendent alors que les gardes ou les occupants par COP soient dedans. Alors, sachez, que si vous hésitez à quitter votre MF pour une maison perso, ou même quitter un poste logé pour un non logé, votre dernière demeure sera potentiellement vendue, et rapidement ! L'ONF a besoin de pognon, plus pour entretenir le parc restant, mais pour rembourser les intérêts de sa dette et payer ses fonctionnaires jusqu'à la fin de l'année 2021.



Cohabitations forcées, arrangements proposés

Tout le monde a toujours rêvé de covoiturer ou cohabiter avec un magnifique homme ou une superbe femme, mais il faut avouer que cohabiter au sein d'une Maison Forestière de Vacances APAS perdue dans les Landes ou dans le Maine et Loire avec un collègue retraité ou alors avec une famille avec trois enfants peut rebuter. Et pourtant c'est ce qui se passe presque pour quelques un-e-s d'entre nous.

Et oui, certain-e-s ont eu la désagréable surprise depuis le déconfinement de se voir octroyer une MFV en même temps qu'un autre ouvrant-droit - ayant-droit, et donc... débats, échanges avec les responsables de MFV qui subissent eux aussi ces désagréments, échanges avec les administrateurs et les responsables administratifs de l'APAS qui essaient de décortiquer les situations complexes de doubles – réservations. L'APAS propose toujours des solutions, mais cela ne satisfait qu'en partie les demandeurs de séjours ! Et surtout cela paraît aberrant d'avoir ce genre de situation qui peut se présenter. Attention, il risque bien d'y avoir comme sur des sites d'annonces, des surprises avec de fausses MFV APAS ou alors quand vous arriverez in situ, aucune maison en face de l'adresse que vous mettrez sur votre GPS !

Rapport de la députée Cattelot sur la forêt et la filière bois, «l'arbre des possibles»

Tout le monde attendait impatiemment ce rapport, lequel vient de sortir, un peu comme on attend les nouveaux Mont D'or ! En introduction, pour ceux qui ne l'ont pas parcouru :

*« Je propose de **créer une grande agence nationale des forêts**, regroupant tous les services d'appui techniques à la gestion durable des forêts, reprenant notamment les missions de l'Office National des Forêts, en charge, avec les communes forestières, des forêts publiques, et celle du Centre National de la Propriété Forestière, qui accompagne et conseille les forêts privées. Cette agence nationale des forêts sera l'interlocuteur unique pour la mise en oeuvre de la politique forestière. Elle portera le Fonds pour l'avenir des forêts. Elle interviendra en appui aux régions à qui je souhaite confier un rôle renforcé dans la déclinaison de la politique forestière nationale et son adaptation aux spécificités des territoires ».*

Avec des effectifs et budgets consolidés qu'elle dit la dame..., à hauteur de quoi par contre ? On suppose que ce sera calé sur les effectifs actuels, en deçà des objectifs de personnels nécessaires pour la gestion de la forêt de demain, intégrant les changements climatiques.



CHOIX DE VIE

A Monsieur le Préfet, Directeur Général
Qui menez nos forêts de l'Office National
Vers les grands intérêts des multinationales
Vers les fins et projets d'Ikea et Total

Je vous rends mon marteau, mes griffes et mes larmes
Mes vestes en lambeaux, mes galons et mon arme
Voir partir en Orient tout ce bois me fend l'âme
Fidèle à mon serment d'intérêt général

Envoyer nos forêts se transformer en Chine
Remplir des containers au quotidien me mine
Replanter en hiver des hectares à la tonne
Afin de compenser nos émissions carbone

C'est pousser à l'absurde, raisons économiques
Quels qu'ont été dans l'urne nos choix politiques
C'est faire perdre tout sens, espérance et logique
Mener à déchéance le service public

Je vous rends la maison, avant qu'elle ne s'écroule
Je vous rends vos projets, votre bateau qui coule
Je vous rends mes regrets, mes peines et mes doutes
Je garde ma raison, mon bon sens et ma route

Je garde mon énergie, ma foi, mes compétences
Je garde mon envie, ma joie, mes espérances
Au service de la vie, en mon âme et conscience
En vue d'un avenir possible pour l'enfance

Je garde les hivers des virées matinales
Je reste solidaire des énergies vitales
Je garde gratitude de ce qui m'a nourri
Et surtout l'attitude du long terme et ses fruits

Mais c'est bien ma conscience interprofessionnelle
Qui m'invite à intense liberté personnelle
Pour ma réalité je ne travaillerai plus
Au service engagé d'un Etat corrompu



A l'heure des sécheresses, des grands dépérissements
Des chaleurs, des tempêtes, des virus et des vents
D'extinction des espèces... continuer sciemment
D'épuiser la planète et l'eau de nos enfants

Nous rend tous malades, du corps, des sentiments
Car j'aime mon métier, c'est pourquoi justement
Je préfère refuser le mensonge évident
Et cesser l'escalade d'un lent démantèlement

Pour votre économique vue de réalité
Feu le service public est ainsi achevé
Et si pour pallier l'Etat Providence
Il nous faut accepter de vendre nos consciences



Au diable je dis non, choisis la différence
Et la libre expression, et mon indépendance
Réalité niée par l'Etat Toute Puissance
Je préfère le concret à ses incohérences

Oui je choisis la vie, l'avenir, la décence
Et je pourrai ainsi refuser la démence
Accorder aux forêts espoir de résilience
Naturelle en respect de mon âme et conscience...



UN HAVRE DE PAIX - Suite

1-"Creuser la pierre à la main, Patienter calmement,
Ecouter la vie s'éveiller. Pouvez-vous le faire ?
La Nature, elle, peut."

Drôme, mai 2020

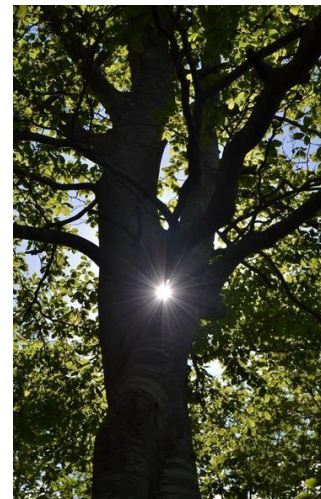


2-"Chaque jour, je crée un chemin différent dans la nature.
Chaque fois, j'espère rencontrer de nouvelles créatures.
Ceux qui me plaisent le plus,
Sont ceux qui marchent, ondulent, dansent et se tortillent.
Symbole de liberté, de résilience et de sensibilité !
J'aime les sentiers qui n'existent pas,
Je vois des êtres auxquels je ressemble."

Drôme, Mai 2020

3-"Les arbres nous donnent de l'espoir."

Drôme, Mai 2020





4-"L'oiseau chante sur le rocher, et,
Les fleurs dansent dans le ciel."

Drôme, Mai 2020

5-"Les poilus du 21ème siècle,
Nos héros de demain."

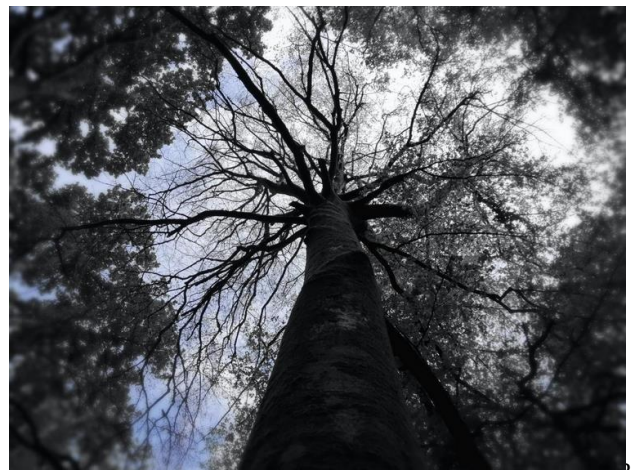
Haute-Saône, Avril 2020



6-"Les arbres,
Ces forces de la nature."

Drôme, Mai 2020

7-"J'aurai préféré voir ton costume d'Adam
un peu plus tard,
Dans l'hiver.
S'il te plaît,
Habille-toi pour moi."
Haute-Saône, Mai 2020



8-"Depuis quelques années, pour me rendre en forêt, j’emprunte cette petite route qui traverse le bois.

A la sortie, il y a cette descente accompagnée d'un virage, puis une longue ligne droite.

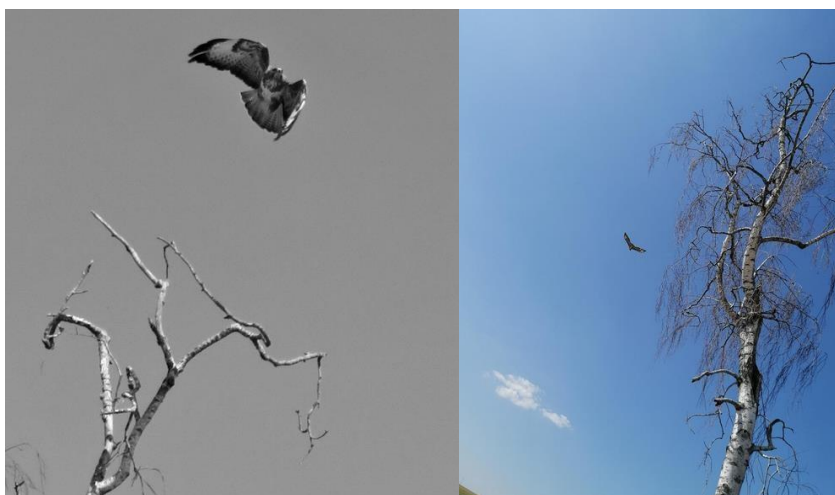
Je vois ce bouleau, tantôt vert, tantôt oranger et tantôt nu.

Sur l'arbre, il y a cet oiseau, qui me regarde et me nargue.

Je ne peux pas m'arrêter sinon il disparaît.

Quelques fois je passe, il n'est pas là.

Dès que je le vois, je ne peux pas m'empêcher d'essayer de le prendre en photo. Chaque fois il s'envole."



9-Danse des arbres

"Tous les jours, à seize heures, J'avais rendez-vous avec un Hêtre.

Il n'était jamais en retard, Il arrivait toujours avant moi.

Sa singularité captivante, Attisait ma curiosité. Je nous façonnais un monde, Dans un profond silence. Deux êtres clandestins, qui, À chacune des rencontres, Accrochaient des mots, Sur des branches de légèreté.

À l'aube d'une nouvelle entrevue,

Des phrases, timides, élancées,

Se mêlaient à la sensualité du langage,

L'éclosion d'un désir se dessinait

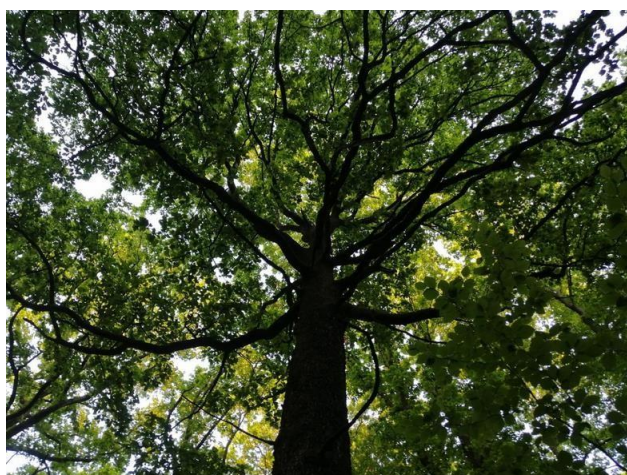
Sa peau lisse contre la mienne,

Sa force et sa douceur,

Quand ses branches délicates, S'emmêlaient dans mes cheveux.

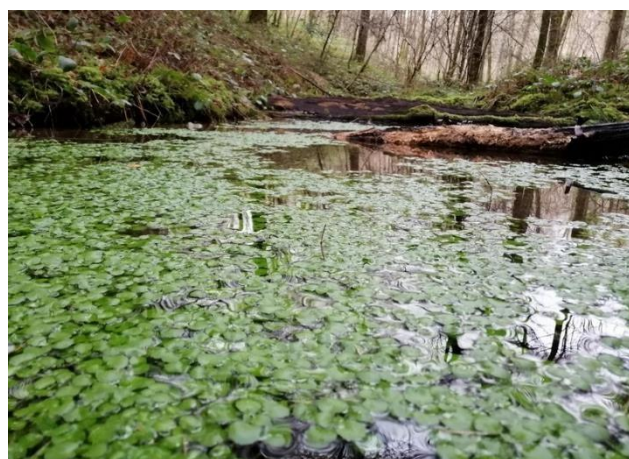
Deux êtres réfugiés, qui,
Dans chaque danse enchantée,
Balayaient la captivité
En quête d'une terre de liberté

Tous les jours, à seize heures,
J'avais rendez-vous avec lui
Je suis une hamadryade
J'ai frissonné avec un hêtre



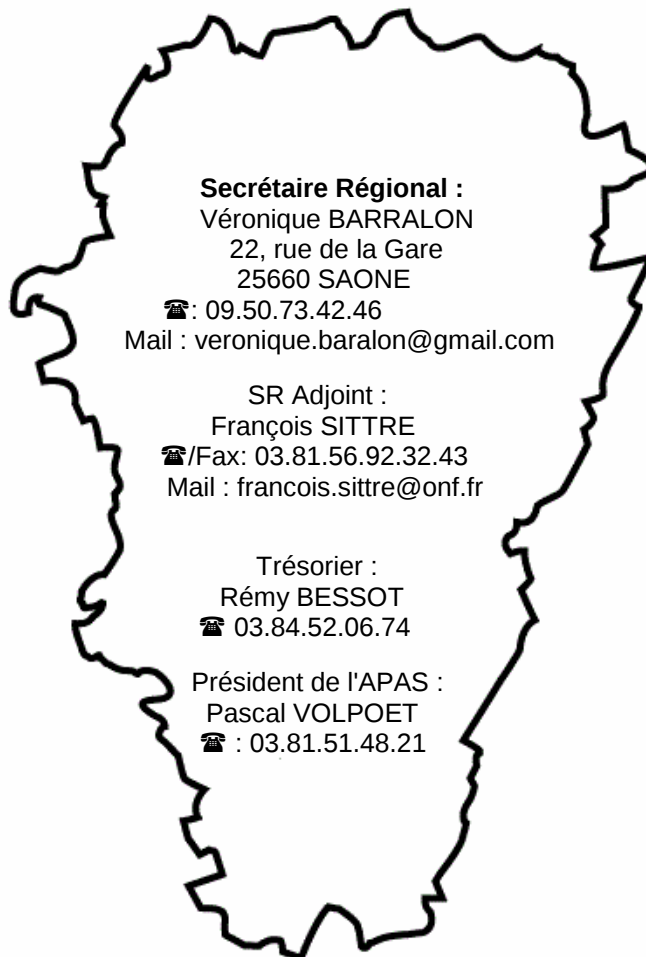
10-"Avec le
printemps, le ciel est
devenu émeraude."

11-"Demain j'irai arroser les arbres, mes larmes
n'ont pas suffi."



12- « Chaque arbre est un poème
Quand j'ai soif de mots,
Je viens boire en forêt »

LE SNUPFEN Solidaires EN FRANCHE-COMTE



Secrétaire Régional :

Véronique BARRALON
22, rue de la Gare
25660 SAONE

☎ : 09.50.73.42.46

Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :

François SITTRE

☎/Fax: 03.81.56.92.32.43

Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :

Rémy BESSOT

☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :

Pascal VOLPOET

☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de section de l'agence de Besançon:

Laurent Brunner (☎ : 06.18.70.54.82) –

Adjoint : Frédéric LANGLOIS (☎ : 06.18.70.46.68)

Secrétaire de section de l'agence du Jura :

Cécile CAMBRILS (☎ : 06.26.41.68.65)

Adjoint : Thomas ABEL (☎ : 06..09.89.10.66)

Secrétaire de section de l'agence de VESOUL :

Laurent Chevalier (☎ : 06.13.32.04.55)

Adjoint : Michel MAGUIN (☎ : 06.46.21.63.01)

Secrétaire de section de l'agence NORD-FRANCHE-COMTE

François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2020

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGRF	348 €
❖ IGRFC	
❖ IGRF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :.....fax :.....mail :.....

Le Signature

Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎ : 03.84.52.06.74

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques-uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.

Paul Eluard

La mort dans la forêt

Les forêts du *Grand Meaulnes* et les marais de Sologne, Ravel les imaginait comme ceux de la Meuse. Il leur donnait la profondeur et les clartés glauques des Bois Bourrus, du bois de Marre, de la forêt du Haut-Juré au-dessus de Bar-Le-Duc et la couleur des brumes sur les eaux calmes du fleuve débordé. L'auteur du roman, Alain-Fournier, avait été tué au début de la guerre, dans un de ces grands bois de hêtres des Hauts de Meuse. Il y gisait toujours, son corps n'avait pas été retrouvé. Ravel se disait qu'il était peut-être passé à côté au hasard de ses périples militaires. Il en éprouvait une sorte de connivence avec l'auteur. La parution du *Grand Meaulnes* trois ans auparavant ne lui avait laissé aucun souvenir. Il avait été cité pour le prix Goncourt, mais son audience immédiate n'avait pas dépassé le cercle de quelques connaisseurs. La disparition du lieutenant Henri-Alban Fournier, dit Alain-Fournier, sur les Hauts de Meuse du côté de la Tranchée de Calonne, entre Verdun et Saint-Mihiel le 22 septembre 1914, avait jeté sur son roman un trait de sang. Ce signalement dramatique, accompagné de la formule rituelle : « Mort pour la France », avait fait revenir et monter les piles de livres du jeune écrivain sur les étals des librairies. La célébrité lui était venue avec la mort.

Alain-Fournier était mort au combat. Cela comptait pour Maurice Ravel. Il se moquait bien des coups de clairon et ne croyait pas que le sort le plus beau était de mourir pour la patrie. Mais la mort de l'artiste parmi les humbles, ce destin républicain qui avait partagé également entre le poète et les hommes qu'il commandait les mêmes épreuves et la même fin, l'avaient touché. Au triste prestige d'avoir été tué à l'ennemi s'ajoutait le mystère de la disparition. Les croupes forestières qui séparent la vallée de la Meuse de la plaine de la Woëvre, celles qu'il voyait autrefois à l'est du château des Monthairons, conservaient dans l'ombre et la pourriture des feuilles le secret de la mort d'Alain-Fournier. Nul ne l'avait revu depuis qu'il s'était enfoncé avec sa compagnie dans le bois de Saint-Rémy-la-Calonne. Il s'était fondu dans le paysage.

